

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Fraternité

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN ADOUR-GARONNE

OBSERVATOIRE HYDROLOGIQUE

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE DU **BASSIN ADOUR-GARONNE**

Mai 2025

Synthèse bimestrielle au 1er mai 2025

Le mois d'avril améliore la situation après un mois de mars sec

Après un mois de mars sec, le mois d'avril inverse la tendance avec des précipitations significatives notamment sur le nord du bassin. Certaines zones restent légèrement déficitaires, au sud-est. Le bilan hydrique présente le même constat avec des pluies efficaces au nord du bassin contrairement à l'Ariège et à la Haute-Garonne. Depuis septembre 2024, le bilan hydrique est hétérogène avec une diagonale plus sèche du nord-ouest au sud-est. L'humidité des sols est supérieure à la normale sur toute la Nouvelle-Aquitaine et globalement conforme à la normale sur l'Occitanie. Le manteau neigeux 2024-2025 reste bas, avec une absence d'enneigement en dessous de 2000 mètres. Les réserves du bassin Adour-Garonne sont majoritairement remplies : les taux moyens de remplissage sont supérieurs à 90 %. Concernant les eaux souterraines, la majorité des secteurs présente des niveaux autour de la moyenne à modérément haut, Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1er mai. L'évolution de la situation est suivie attentivement durant le printemps pour préparer la période d'étiage.

> Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse	2	Débits journaliers et débits de référence	12
Précipitations mensuelles		Hydraulicité	14
Rapport aux normales des précipitations		Débits	16
Pluies efficaces		Réserves en eau	19
Indicateur d'humidité des sols		Niveau des eaux souterraines	21
Enneigement		Arrêtés de restriction	22
		Glossaire	23

Le mois de mars présente de rares précipitations en faible quantité. Par conséquent, le rapport à la normale est largement déficitaire sur une grande majorité du bassin. Seules les Pyrénées et l'est du département du Tarn sont légèrement excédentaires.

Le mois d'avril est nettement plus humide avec un cumul de précipitations compris entre 75 et 200 mm. Le rapport à la normale est excédentaire sur le nord-ouest du bassin et proche de la normale à légèrement déficitaire sur le sud-est du territoire.

Sur les 8 derniers mois, les précipitations sur une bande centrale, des Landes à l'Aveyron sont proches de la normale. Un déficit de 10 à 25 % est présent de la plaine toulousaine à l'Ariège.

Le bilan hydrique est négatif sur une grande partie du territoire en mars et légèrement positif sur l'est du bassin. En avril, la situation est plus favorable avec une seule zone présentant un bilan hydrique négatif du sud de la plaine toulousaine à l'Ariège.

Depuis septembre 2024, le bilan hydrique est hétérogène avec une diagonale sud-est / nord-ouest cumulant de 50 à 400 mm. Les zones sud-ouest et nord présentent des cumuls plus importants compris entre 500 et 1 500 mm localement.

Fin mars, les sols sont proches de la normale avec localement des zones plus sèches. Au 1^{er} mai, les sols sont humides au nord du bassin et proches des normales de saison au sud. Le midi toulousain et le Gers sont légèrement plus secs que les normales de saison

L'enneigement 2024-2025 est faible et suit le quintile bas des valeurs historiques. Au 1^{er} mai, le manteau neigeux est inexistant en dessous de 2000 mètres

Les débits sont au-dessus du DOE durant les mois de mars et d'avril à l'exception de la Louge à Muret (sous le DOE 9 jours dans le mois ce qui est exceptionnel pour la période).

Après une baisse marquée en mars, l'hydraulicité est à la hausse grâce aux précipitations du mois d'avril. Les débits moyens mensuels dépassent majoritairement 80 % des valeurs interannuelles.

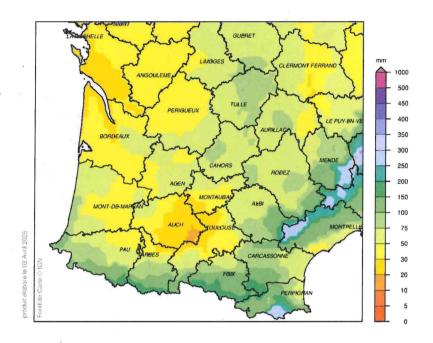
Les retenues du bassin Adour-Garonne sont majoritairement remplies à plus de 80 %. Seul Fabas, Savères et Balermes sont respectivement remplies à 68 %, 79 % et 55 %. Par sous-bassin, les taux moyens de remplissage sont supérieurs à 90 % et donc satisfaisants pour préparer la période d'étiage.

Concernant les eaux souterraines, la majorité des secteurs présente des niveaux autour de la moyenne à modérément haut, avec des niveaux supérieurs dans l'est du bassin Adour-Garonne.

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1er mai.



Bassin Adour Garonne Cumul de précipitations Mars 2025



Précipitations de mars 2025

Les cumuls mensuels les plus importants du bassin sont localisés sur les Pyrénées, les abords du Massif Central et les Cévennes, où ils atteignent 60 à 80 mm, voire jusqu'à 130 mm sur les sommets pyrénéens et 250-300 mm sur les Monts de Lacaune, la Montagne Noire et les Cévennes.

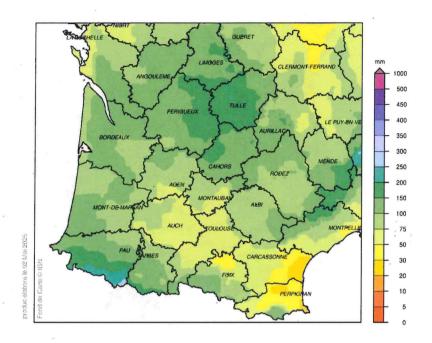
Le midi-toulousain et les bords de l'estuaire de la Garonne présentent les cumuls les plus faibles du territoire avec seulement 20 mm et plus localement 10 mm de précipitation dans le mois.

Les cumuls des autres secteurs du territoire comme la Dordogne, la Charente ou encore les Landes, sont compris entre 30 et 100 mm.

Ainsi les précipitations de mars sont hétérogènes mais majoritairement faibles.



Bassin Adour Garonne Cumul de précipitations Avril 2025



Précipitations d'avril 2025

Les précipitations de la première décade du mois d'avril 2025 se concentrent surtout entre le 2 et 4 avril, où un passage pluvio-orageux balaie la zone d'ouest en est, apportant ponctuellement entre 10 et 20 mm de pluie du Golfe de Gascogne au Limousin, ainsi que sur les versants sud des reliefs tarnais et aveyronnais.

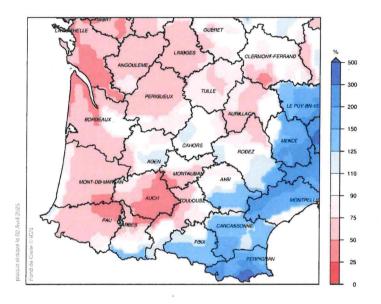
Du 12 au 15, une dégradation traverse toute la zone, laissant des cumuls entre 20 et 50 mm, localement plus de 60 mm vers le Lot et la Dordogne ainsi que les Pyrénées-Atlantiques, en 3 jours. Le temps se dégrade à nouveau franchement du 18 au 21 sur le nord du bassin où des précipitations stationnaires déversent entre 80 et 120 mm de la Gironde au Limousin, causant des inondations le long de la Dordogne.

La dernière décade du mois est un peu plus sèche, hormis au sud de la Garonne le 26, où une perturbation dépose entre 20 et 40 mm le long des Pyrénées et du piémont pyrénéen.

Ainsi les précipitations d'avril reviennent à un niveau important à l'exception du centre-est du bassin.

Rapport aux normales des précipitations

III METHOD METHOD Bassin Adour Garonne Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations Mars 2025



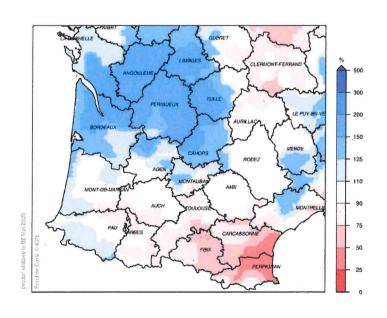
Rapport à la normale des précipitations de mars 2025

En rapport à la normale mensuelle, les précipitations de mars 2025 sont déficitaires sur les deux tiers nord-ouest du bassin (de 20 % à 50 %, voire jusqu'à 70 % sur le Savès toulousain et la haute Saintonge) ; seuls le pays de Serre (47) et la Bouriane (46) enregistrent un excédent de 10 à 30 % dans cette zone.

Sur les Pyrénées et le tiers sud-est (de l'Ariège à la Haute-Loire), les précipitations sont excédentaires de 30 à 100 %, voire jusqu'à 200 % sur les Cévennes.

ES .

Bassin Adour Garonne Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations Avril 2025



Rapport à la normale des précipitations d'avril 2025

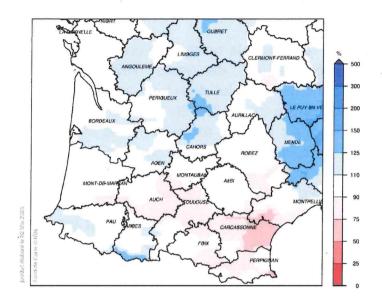
Pour ce mois d'avril, les cumuls sont excédentaires sur une grande partie nord du bassin, avec des excédents entre 50 et 100 % de la Gironde au Limousin en passant par la Dordogne, et jusqu'au nord-ouest de l'Occitanie. Ils sont moins marqués sur le sud de la façade Atlantique, avec 20 % sur les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Cependant, le sud de l'Occitanie connaît un léger déficit, de 10 à 25 % entre Gers, Haute-Garonne et Ariège, tandis que les reliefs limitrophes du sud de l'Aveyron, soumis aux précipitations méditerranéennes, enregistrent un excédent de 25 %.

Rapport aux normales des précipitations



Bassin Adour Garonne Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations Année hydrologique



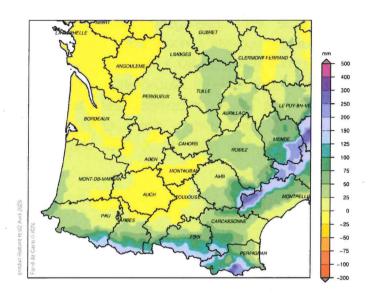
Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à avril 2025

Sur les 8 derniers mois, le bilan de la saison hydrologique est à l'équilibre sur une bande centrale, des Landes à l'Aveyron, avec un écart à la normale de plus ou moins 10 %. On remarque un déficit plus important, entre 10 et 25 %, de la Plaine toulousaine aux régions méditerranéennes.

A contrario, de la Gironde au Limousin, et sur l'extrême sud de la Nouvelle-Aquitaine, les excédents sont compris entre 10 et 25 %, localement un peu plus entre Lot et Corrèze.

Pluies efficaces de mars 2025

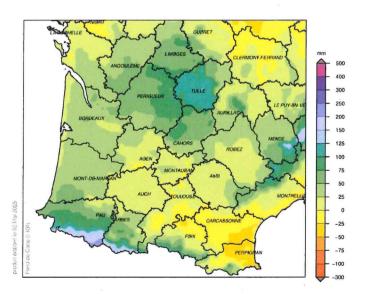
III HEART Bassin Adour Garonne Cumul de pluies efficaces Mars 2025



Le bilan hydrique est négatif de 25 mm sur la plaine toulousaine, le Gers, le Tarn-et-Garonne, la Gironde et les Charentes. Il est positif ailleurs de 25 à 75 mm et jusqu'à 200/250 mm voire 300 mm sur les Pyrénées, la Montagne Noire, les Monts de Lacaune et les Cévennes.



Bassin Adour Garonne Cumul de pluies efficaces Avril 2025



Pluies efficaces d'avril 2025

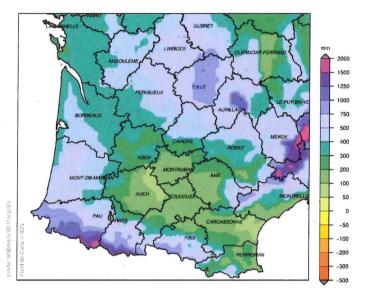
Le bilan hydrique est négatif de 25 mm sur le sud de la plaine toulousaine à l'Ariège, proche de 0 entre le Gers et l'Aveyron et positif partout ailleurs, avec 50 mm sur les Landes et la Gironde, 100 mm sur l'est Dordogne ainsi que sur les reliefs du Haut Tarn et du sud de l'Aveyron, 125 mm sur le Limousin et jusqu'à 200 mm sur le Haut Béarn.

Pluies efficaces

EN MARTINE

Bassin Adour Garonne Cumul de pluies efficaces De Septembre 2024 à Avril 2025

Pluies efficaces de septembre 2024 à avril 2025



Depuis septembre 2024, le bilan hydrique est hétérogène avec une diagonale sud-est / nord-ouest ayant un cumul allant de 50 à 400 mm. Les zones nord-est et sud-ouest sont nettement plus concernées par des précipitations avec des cumuls compris entre 500 et 1 500 mm localement.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur sècheresse d humidité des sols (SSWI) Mars 2025 - décade 3

...

18 18.25

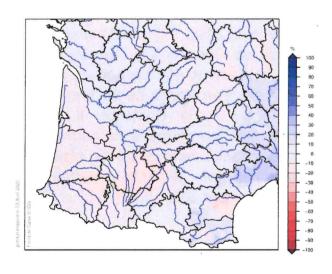
and the Construction of th

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décade de mars 2025

Au 1^{er} avril, les sols du bassin Adour-Garonne sont, globalement, autour de la normale.

Quelques secteurs du département de l'Ariège et la côte des Pyrénées-Atlantiques sont plus humides que la normale.

Ecart à la normale de l'indice d'humidité des sols le 2 Avril 2025



Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er avril 2025

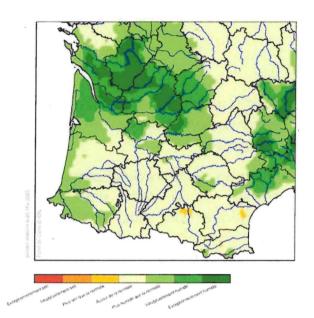
Au 1er avril 2025, l'indice d'humidité des sols est globalement proche de la normale à plus ou moins 10 %.

Depuis le 1er mars 2025, les sols continuent de s'assécher dans les secteurs du Gers et de la plaine toulousaine avec un indice d'humidité des sols 20 % en dessous de la normale.

Indicateur d'humidité des sols

-

Indicateur secheresse d humidité des sols (SSWI)



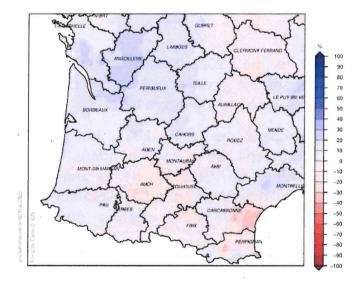
Indicateur d'humidité des sols pour la 1ère décade de mai 2025

Au 1er mai 2025 l'indicateur d'humidité des sols est proche de la normale sur la partie sud du bassin et plus humide que la normale sur la côte atlantique. Des sols plus humides, sont présents au nord de la Nouvelle-Aquitaine atteignant le grade « exceptionnellement humide ».

Localement, au nord du département de l'Ariège, les sols sont plus secs que la normale.



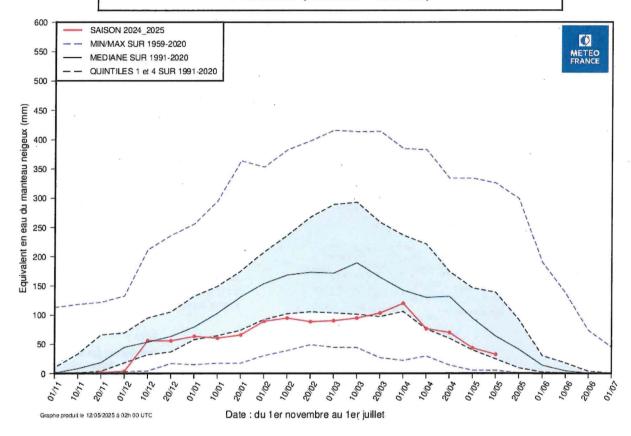
Bassin Adour Garonne Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d humidité des sols le 1 Mai 2025



Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er mai 2025

Au 1er mai 2025, l'indice d'humidité des sols est supérieur à la normale sur toute la Nouvelle-Aquitaine, avec des maximums d'excédents de 30 % entre la Gironde et la Charente. Il est globalement conforme à la normale sur l'Occitanie, hormis sur la plaine toulousaine où le déficit atteint ponctuellement 20 %.

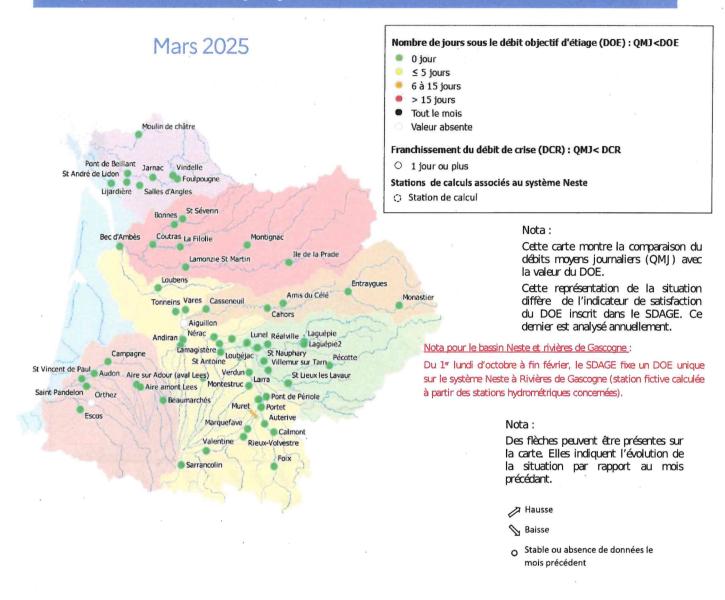
EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2) PYRENEES (Altitude > 1000 m.)



Le manteau neigeux est inexistant en dessous de 2000 mètres au 1er mai 2025. Seuls les plus hauts sommets du Béarn et de la Haute-Garonne, ainsi qu'à la frontière espagnole ariégeoise, demeurent enneigés avec 30 à 100 cm de couche d'est en ouest de cette zone.

L'équivalent en eau du manteau neigeux s'échelonne de 10 mm en Ariège à 300 mm sur la Haute Bigorre, représentant un déficit de 10 à 50 %. Entre 1500 et 2000 mètres, considérant l'absence de manteau neigeux actuellement, le déficit est naturellement de -100 % par rapport à la normale.

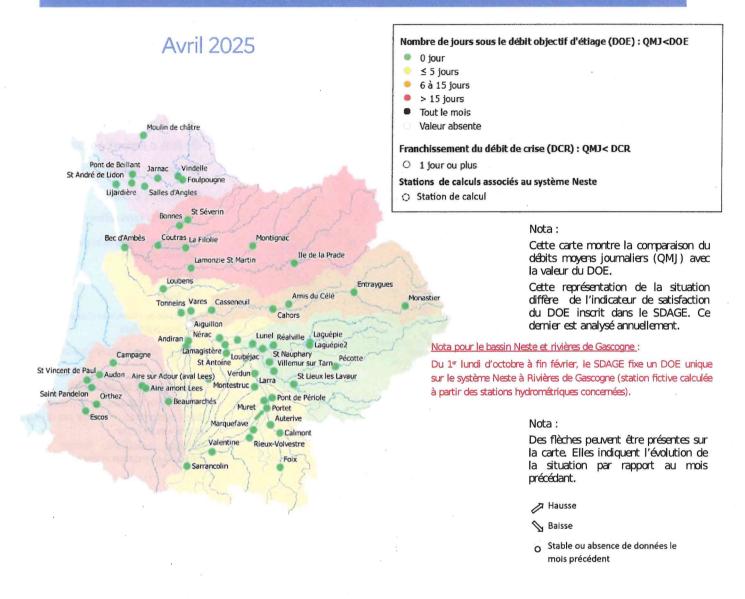
Comparaison des débits moyens journaliers du mois aux débits de référence



L'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage et ce durant tout le mois de mars, ce qui est attendu pour la saison.

Seule exception, la station de Muret sur la Louge où le débit est passé sous le DOE 9 jours dans le mois. Cette station est représenté par une flèche vers le bas car sa situation s'est dégradée par rapport au mois précédent, C'est une situation exceptionnelle et pré-occupante pour la saison. Cela est dû aux faibles précipitations durant le mois de mars.

Comparaison des débits moyens journaliers du mois aux débits de référence



Le retour des précipitations au mois d'avril a permis d'améliorer les débits.

Pas conséquent, l'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage et ce durant tout le mois d'avril, ce qui est attendu pour la saison.

Hydraulicité

Moulin de châtre Moulin de châtre Moulin de châtre St André de Lidon Ujardière Salles d'Angles Selles d'Angles Montignac Lie de la Prade Loubérac Loubérac Laguépie St Antoine St Antoine St Antoine St Nauphary Selles layaur St Martin du Touchy Montestruc Larre St Nauphary Selles layaur St Lieux les Layaur Selles layaur Selles

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%</p>
- 40% ≤ Rapport < 80%</p>
- 80% ≤ Rapport < 120%</p>
- 120% ≤ Rapport < 200%.</p>
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

Evolution de l'hydraulicité par rapport au mois précèdent :

- Hausse
- **∑** Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Source: www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

<u>Définition hydraulicité</u>: Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

Les faibles précipitations du mois de mars provoquent une dégradation de l'hydraulicité pour 38 stations sur 62, ce qui entraîne un changement de classe pour 7 stations. La station de Beaumarchés sur Le Boues présente l'hydraulicité la plus dégradée avec un rapport à 25 % du débit moyen mensuel interannuel.

Les secteurs les moins touchés par la baisse sont la Garonne amont et l'Aveyron. Pour le reste du bassin, l'hydraulicité est globalement en baisse. La situation est dégradée pour la saison.

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er mars	Nombre de stations au 1er avril	Différence	
Inférieur à 20%	0	0	0	
Entre 20 et 40%	. 0	. 1	1	
Entre 40% et 80%	33	38	5	
Entre 80% et 120%	19	17	-2	
Entre 120% et 200%	6	1	-5	
Supérieur à 200%	0	0	0	
Absence de données	4	5	1	
Total	62	62	0	

Hydraulicité



Aucune valeur

Rapport < 20%

20% ≤ Rapport < 40%

40% ≤ Rapport < 80%

80% ≤ Rapport < 120%

120% ≤ Rapport < 200%

Rapport ≥ 200%

Evolution de l'hydraulicité par rapport au mois précèdent :

Hausse

∑ Baisse

O Stable ou absence de données le mois précédent

Source: www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

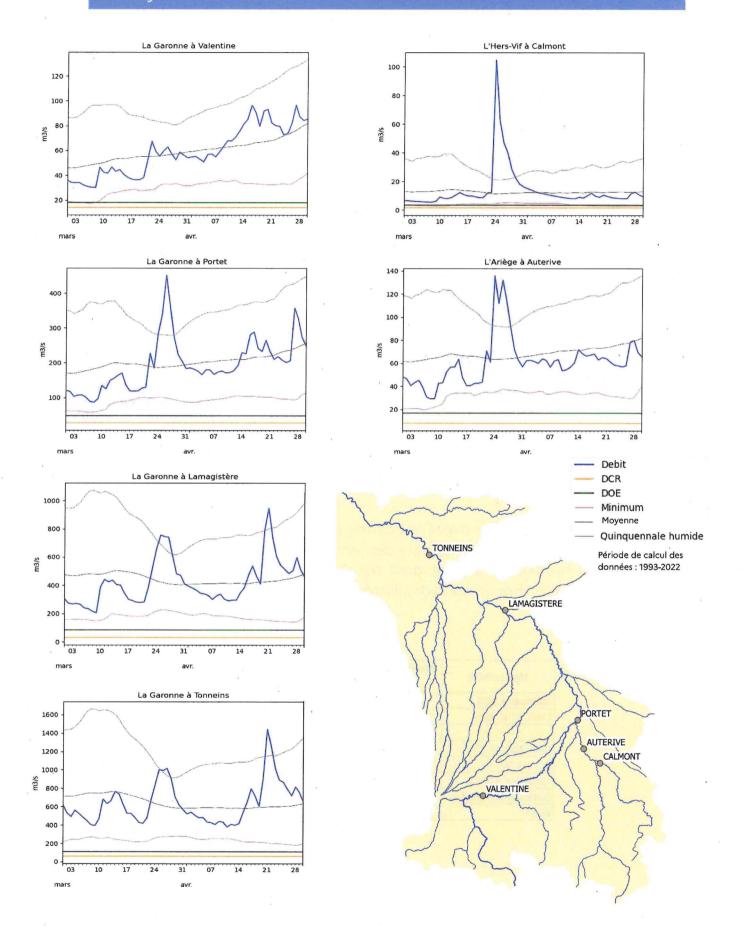
L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

<u>Définition hydraulicité</u>: Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

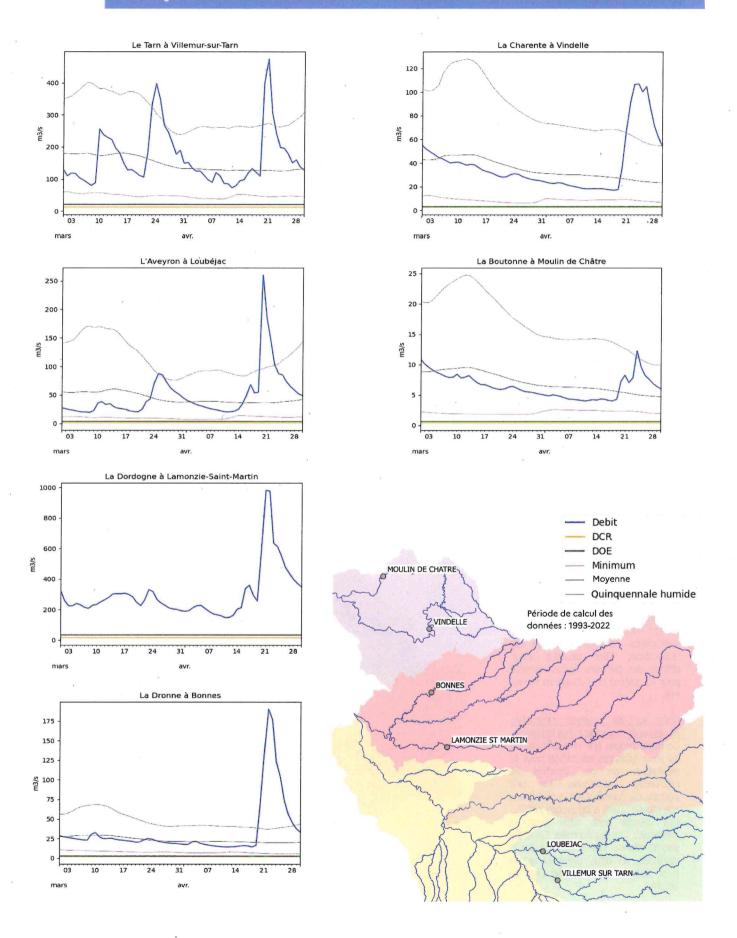
Les précipitations du mois d'avril ont permis aux débits d'augmenter, l'hydraulicité s'améliore nettement sur l'ensemble des secteurs du bassin. En effet, 48 stations ont vu leur hydraulicité s'élever, dont pour 20 stations avec un changement de classe favorable en faveur des hydraulicités de 80 - 120 % et 120 - 200 %.

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er avril	Nombre de stations au 1er mai	Différence 0	
Inférieur à 20%	0	0		
Entre 20 et 40%	1	0	-1	
Entre 40% et 80%	38	19	-19	
Entre 80% et 120%	17	22	5	
Entre 120% et 200%	1	14	13	
Supérieur à 200%	0	3	3	
Absence de données	5	4	-1	
Total	62	62	0	

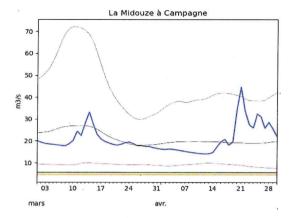
Débits journaliers – Axe Garonne

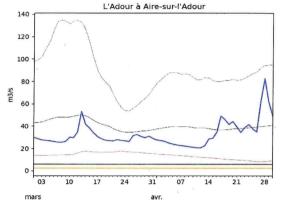


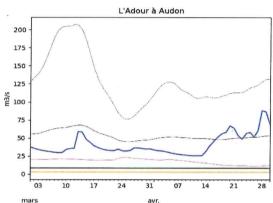
Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

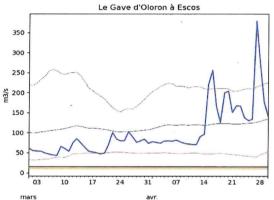


Débits journaliers – Axe Adour





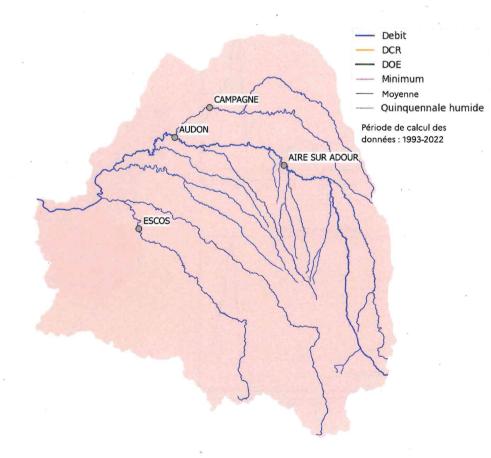




Nota sur les données utilisées :

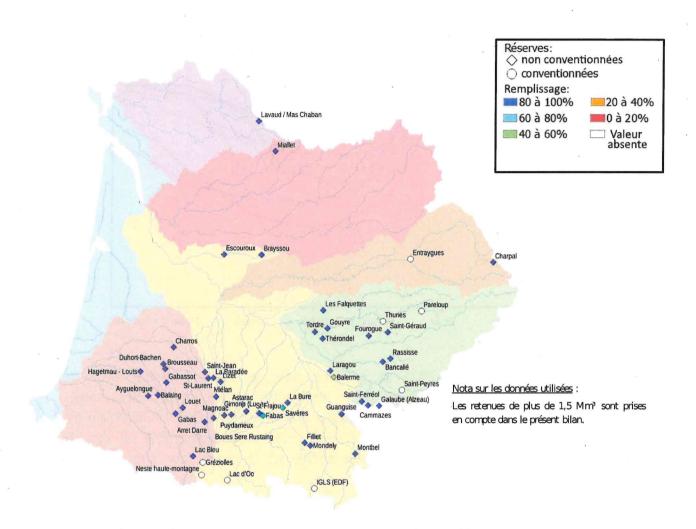
Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réal.

Nota sur les courbes minimales, moyenne et quinquennales humides: Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de donnée choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode: Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



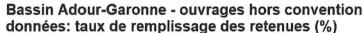
Réserves en eau

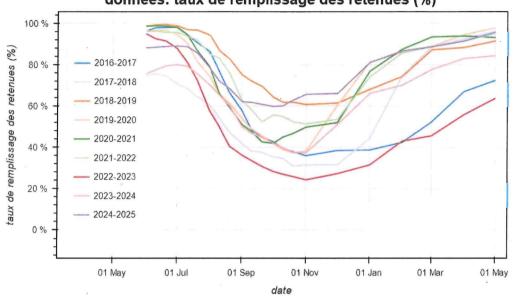
Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} mai 2025



Les retenues du bassin Adour-Garonne sont majoritairement remplies à plus de 80 %. Seul Fabas, Savères et Balermes sont respectivement remplies à 68 %, 79 % et 55 %. Ces taux de remplissage sont faibles pour la saison, mais le reste du bassin présente des taux de remplissage satisfaisants pour la période de l'année.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} avril 2025 et au 1^{er} mai 2025





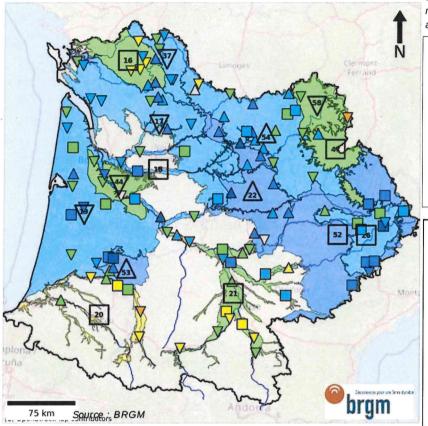
Le suivi hydrologique 2024-2025 se termine avec le 2ème meilleur taux de remplissage des réserves du bassin (hors convention pour l'hydro-électricité) depuis 2016, comparable à 2021-2022, ce taux global est de 96 %. La situation est confortable pour un début de saison à venir, mais reste vulnérable en cas de températures élevées et de météorologie sèche sur la durée, comme cela s'est passé en 2022.

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er mai 2024 (%)	Taux de remplissage 1er mai 2023 (%)	Taux de remplissage 1er avril 2024 (%)	Taux de remplissage 1er avril 2023 (%)	Taux de remplissage 1er mars 2024 (%)
Adour	97,6%	95,4%	96,9%	95,0%	96,9%
Charente	99,5%	97,4%	100,0%	101,7%	100,0%
Dordogne	100,3%	99,5%	100,1%	100,5%	100,5%
Garonne	90,7%	61,3%	83,1%	58,7%	76,6%
Lot	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Système Neste	98,2%	98,0%	91,2%	94,7%	91,0%
Tarn-Aveyron	98,7%	96,9%	97,9%	96,7%	95,6%
Total non conventionné	95,7%	84,3%	91,5%	83,0%	88,7%

L'ensemble des sous-bassins du territoire ont un taux de remplissage satisfaisant de plus de 90 %, avec une moyenne à 95,7 %. Le taux le moins élevé reste celui du sous-bassin Garonne mais depuis le 1^{er} avril, il a augmenté de 7 %, passant de 83,1 % à 90,7 %. Les autres sous-bassins sont à plus de 97 % de remplissage au 1^{er} mai.

Niveau des eaux souterraines

Avril 2025



Nota:

«L'indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ».

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 Nappes des calcaires crétacés du Férigord et du bassin Angoumois
- G18 Nappes alluviales de la Garonne avai, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- G20 Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la boidure cévencie
- IG37 Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 Nappes du socie des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac.
- 1654 : Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 : Nappes du socie de la Combraille et du plateau de Millevaches

Les faibles précipitations du mois de mars ont entraîné une situation loin d'être critique puisqu'elle restait globalement autour de la moyenne, mais la vigilance était de mise pour les mois suivants, notamment pour les nappes alluviales du bassin de l'Adour.

Le mois d'avril a été plutôt un peu plus humide que la normale, tempérant la vidange des nappes entamée en mars, voire permettant une recharge dans certains secteurs. Au 1er mai, la majorité des secteurs présente des niveaux autour de la moyenne à modérément haut, avec des niveaux un peu plus hauts dans l'est du bassin Adour-Garonne. Les seuls points de vigilance, aux niveaux modérément bas même si stables, concernent, comme au mois de mars, les nappes alluviales du bassin de l'Adour.

Arrêtés de restriction

Situation au 1er mai 2025

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1er mai.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m³/s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR). Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

Indicateurs ponctuels

Glossaire

http://www.ocaitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html

Rédaction: DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières Photos: DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9